



2011

49

Au sommaire de ce numéro

Les multinationales et les touristes feront-ils échouer la démocratisation de la Tunisie (Michel Fenayon).....	2
Comment résister à la remise en cause des associations citoyennes (Didier Minot).....	4
« 50 ans après, l'Afrique » de Tidiane Diakitè (notes de lecture de Jean-Louis Michniak).....	5
Agenda.....	5
Organisation d'Attac 92.....	6

## Pour une insurrection civile et démocratique

### Avez-vous pensé à régler votre cotisation 2011 ?

L'année 2011 sera marquée par de nombreux événements au cours desquels Attac doit avoir les moyens d'agir et de fédérer, et nous aurons plus que jamais besoin de moyens pour notre association, dont le financement est constitué pour plus de 95 % des cotisations et dons versés par ses adhérents.

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

### Faites adhérer à ATTAC !

### A ATTAC, on n'a pas de fil à la patte

Autonome politiquement et financièrement, Attac ne doit rien à personne, ni réseaux politiques, ni sponsors. Elle n'a pas de pré carré ni de boutique à défendre.

Le prochain numéro paraîtra début juin

### Diffusez, par courriel ou sur papier...

Vous souhaitez abonner des parents, des amis ? Il vous suffit de nous le demander.

Une chose est sûre, lorsque Nicolas Sarkozy achèvera dans un an son mandat, il laissera la France dans un état de délabrement comme jamais (...) Cette situation catastrophique fait le lit du vote en faveur du Front national, [qui] sert d'exutoire à la rancœur d'un nombre croissant d'électeurs pendant qu'une autre partie, encore plus nombreuse, refuse même d'aller voter. A l'imposture de ses promesses, le président de la République a ajouté le côté abject consistant à reprendre à son compte les thématiques du FN pour désigner les boucs émissaires : l'étranger, le musulman, le Rom... Ainsi ceux dont le quotidien est fait de déclassements sont tentés de conjurer leur sort en trouvant un coupable : les immigrés de la dernière génération. Le désespoir de subir une condition de plus en plus dégradée avive la guerre des pauvres contre plus pauvres qu'eux encore.

Tant que ne seront pas traitées et éradiquées les causes sociales du vote extrémiste de droite et de l'abstention massive, cette situation perdurera et même s'aggravera. Il devient donc urgent d'instaurer une politique radicalement nouvelle qui redonne espoir aux milieux populaires (...). Il y a tant à faire, alors que tout fut laissé à l'abandon depuis longtemps. Mais rien ne se fera sans une solidarité nationale minimale qui consistera à re-déplacer vers les salaires, les services publics et la protection sociale la part de la richesse produite par tous, qui fut auparavant détournée vers les profits et le privé. Rien ne se fera si, face à l'insécurité économique et sociale d'où découlent toutes les peurs et toutes les insécurités, nous n'optons pas pour la Sécurité sociale et la sécurité économique.

Conscients de la gravité de la situation et de l'urgence à y répondre, nous appelons tous les citoyens, toutes les forces de transformation sociale, écologique et politique, qu'elles se revendiquent socialiste, du Front de gauche, écologiste, alternative, révolutionnaire, à mettre en œuvre un processus qui coupe l'herbe sous le pied au Front national et qui fasse que le second tour de l'élection présidentielle n'exclut pas un représentant des aspirations populaires. Il ne doit jamais plus y avoir un nouveau 21 avril à gauche. Mais, pour cela, le problème est moins la désignation d'un candidat que l'élaboration avant tout d'un vrai programme répondant aux besoins sociaux et écologiques, préparé et débattu par les citoyens. Il faut refuser le « concours de beauté » pour le choix du candidat, qui dépolitise la société française, et discuter des politiques à mener. Il faut que le « peuple de gauche » puisse débattre et décider de ces politiques avec pour objectif d'établir les priorités à satisfaire pour les mois et les années à venir. En somme, la société française a beaucoup plus besoin de primaires sur le programme que de primaires sur le candidat, surtout si celui-ci était nommé par les sondages.

Nous appelons à tenir dans tous les quartiers populaires, dans toutes les villes et villages, des réunions, des rassemblements, des manifestations politico-culturelles car, face à la crise de civilisation qui plombe le présent et l'avenir, c'est de culture et de civilisation qu'il s'agit de discuter et de préparer. Nous appelons ainsi à une insurrection civile, pacifique et démocratique, c'est-à-dire réellement politique parce qu'elle ferait progresser l'implication directe des citoyens. L'urgence est telle aujourd'hui que les citoyens doivent pouvoir dire haut et fort que, loin de rejeter l'autre, les autres, ils veulent « vivre ensemble ».

## **Les multinationales et les touristes feront-ils échouer la démocratisation de la Tunisie ?**

*Michel Fenayon*

La révolution tunisienne a pour racine une situation sociale devenue insupportable pour la population : un fort taux de chômage et un pouvoir d'achat en baisse. A cette revendication de base de la population sont venues s'ajouter les revendications d'une jeunesse « branchée » (en 2009, 10% des Tunisiens disposaient d'Internet, ils devaient être de l'ordre de 20% fin 2010) éprise de liberté.

Nous souhaitons tous que les Tunisiens réussissent à installer un système démocratique. Le chemin sera sans doute difficile, plein d'embûches mais nous pouvons raisonnablement penser qu'ils y arriveront. L'objectif de liberté, de démocratie de la révolution tunisienne sera réalisé.

Mais qu'en est-il des objectifs sociaux de la révolution ? La jeune démocratie tunisienne pourra-t-elle les réaliser ? Nous voudrions montrer :

- que les comportements des multinationales, mais aussi des touristes, pourraient empêcher la réalisation des objectifs sociaux d'amélioration du pouvoir d'achat et de résorption du chômage (ces comportements pourraient même aggraver la situation sociale, ce qui pourrait entraîner la remise en cause de la démocratisation) ;
- que la libre circulation des biens et des capitaux qui sont les règles actuelles du commerce international ne sont pas compatibles avec la démocratisation de la Tunisie et l'amélioration des conditions de vie de ses travailleurs ;
- que pour installer durablement la démocratie et améliorer le sort de sa population, la Tunisie doit s'opposer aux règles actuelles du commerce international.

### **Situation sociale en Tunisie : emploi, SMIG et pouvoir d'achat**

**Emploi :** le niveau « officiel » du chômage en Tunisie est de 13% ce qui représente 500 000 chômeurs. Ce chômage « officiel » est calculé selon les normes internationales dont nous savons que pour la France, elles le sous-estiment considérablement.

D'autre part le « taux d'activité » pour la Tunisie est de 47%, ce qui veut dire qu'un Tunisien sur deux en âge de travailler soit a un emploi, soit est inscrit au chômage. Ce «taux d'activité » est très bas si on le compare à celui de la France qui est de l'ordre de 70%.

Cette situation en Tunisie s'explique par un faible « taux d'activité » des femmes (25%) et par le découragement des Tunisiens qui ne s'inscrivent plus au chômage.

Au total les besoins de création d'emplois se situent donc entre 500 000 (nombre de chômeurs sous-évalué) et plus de 2 400 000 si l'on veut à la fois supprimer le chômage et atteindre un « taux d'activité » équivalent à celui de la France (chiffre probablement surévalué).

Ces chiffres sont à comparer à la population active tunisienne qui s'élève à 3 800 000.

**SMIG et pouvoir d'achat :** Pour les contrats de travail de 48H/semaine, le SMIG mensuel s'élève à 261 dinars tunisiens soit 137 euros (1 euro=1.9 dinars tunisiens).

Depuis 2005 ce SMIG a augmenté de 13.7% alors que sur la même période l'augmentation générale des prix était de 17.4% et l'augmentation des prix des produits alimentaires était de 20%.

Le pouvoir d'achat du SMIG tunisien a donc baissé de 3.7% depuis 2005 et de 6.3% pour les produits alimentaires.

Les Tunisiens, du moins ceux qui sont au SMIG, se sont appauvris depuis 2005.

### **L'activité économique tunisienne**

L'économie tunisienne est fortement imbriquée dans le commerce international. Les importations (comme d'ailleurs les exportations) représentent environ 50% du PIB tunisien, c'est-à-dire que les ressources de la Tunisie (PIB et importations) sont pour les 2/3 les productions tunisiennes et pour 1/3 les importations. Ces ressources sont employées pour les 2/3 pour satisfaire la demande intérieure et pour 1/3 les exportations.

Globalement la balance commerciale tunisienne est déficitaire. Ce déficit est dû principalement aux échanges avec les pays européens et avec les pays d'Asie (essentiellement la Chine).

Si nous prenons le cas des relations commerciales de la Tunisie avec la France, qui est représentatif des relations de la Tunisie avec les autres pays d'Europe, nous constatons que la balance commerciale tunisienne est très positive pour les activités de textile (plus de 1 milliard de dinars) et les activités de production de machines et appareils électriques (plus de 800 millions de dinars)

Pour ces deux domaines l'activité de la Tunisie est essentiellement une activité de sous-traitance pour des sociétés européennes. Ces entreprises qui sous-traitent en Tunisie ne s'en vantent pas, elles demandent même à leur sous-traitant de ne pas en faire état. Cependant en « fouillant » sur le site du portail de l'industrie tunisienne, nous trouvons çà et là des noms de multinationales

### **Un risque pour la démocratie tunisienne : le comportement des multinationales.**

Si la jeune démocratie tunisienne, pour répondre aux revendications des travailleurs tunisiens, décide d'améliorer leur situation sociale en augmentant, par exemple, le SMIG, la compétitivité de la Tunisie va se détériorer. Les multinationales pourraient alors délocaliser vers d'autres pays.

D'une façon générale les multinationales recherchent des pays où la situation politique, sociale, juridique et économique est stable. Pour cela les régimes autoritaires leur conviennent très bien et beaucoup mieux que les démocraties avec leur alternance politique, leur liberté d'expression et leurs syndicats. Par exemple les entreprises qui ont délocalisé en Inde démocratique s'interrogent et envisagent de délocaliser de l'Inde démocratique vers la Chine autoritaire où le régime paraît, jusqu'à présent..., plus stable. C'est même le cas pour une grande multinationale indienne, Tata, qui étudie la délocalisation en Chine de ses usines automobiles (*Le scandale des délocalisations* par Eric Laurent, éditions Plon).

Ainsi après les travailleurs français du textile qui ont été victimes de la délocalisation vers la Tunisie, il n'est pas impossible que les travailleurs tunisiens soient à leur tour victimes de délocalisations.

Il ne s'agit pas là d'une vision théorique, mais bien au contraire d'une vue réaliste de ce qui pourrait se passer. Pour s'en convaincre il suffit de lire dans les journaux tunisiens les articles traitant de la visite d'Eric Besson, ministre français de l'industrie, en Tunisie les 24 et 25 mars 2011.

Cette visite, dont les médias français ne se sont pas faits l'écho, est pourtant, par ses conséquences éventuelles, bien plus importante que celle de MAM en décembre 2010.

Voici ce qu'a déclaré notre ministre de l'industrie lors d'une conférence tenue à la résidence de l'ambassadeur de France à Tunis : «...*Nous insistons sur la confiance des industriels français qui envisagent de poursuivre leurs activités. Il y a évidemment certaines questions qui se posent, telles que la hausse des salaires et la compétitivité de la Tunisie et sa place dans le commerce international*». Voilà qui ressemble beaucoup à une menace, à un chantage !

Et voici un commentaire d'un journal tunisien : « *Mais au vu des visites qu'il a effectuées dans certaines entreprises, il est aisé de comprendre que sa préoccupation majeure –et c'est normal–, était la "santé" des sociétés françaises installées en Tunisie. Et ce n'est pas anodin si M. Besson a réuni, autour d'une table, les industriels du secteur automobile mais aussi du textile. Ainsi, le ministre s'est déplacé à l'usine Cofat (à Béja), l'un des principaux fournisseurs du constructeur automobile français PSA en câbles automobiles, et à Telnet, la société tunisienne d'ingénierie partenaire de plusieurs sociétés françaises tels qu'Altran, Safran et Dassault Systems* ». Ne serait-il pas allé voir ces sociétés pour leur répéter ce qu'il avait déclaré à l'ambassade de France : attention aux hausses de salaires et à la compétitivité de la Tunisie ?

### **Un risque pour la démocratie tunisienne : le comportement des touristes.**

Le secteur touristique représente 5% du PIB tunisien, c'est le plus grand pourvoyeur de devises étrangères.

Il emploie 400 000 personnes, une baisse de 40% par exemple entraînerait une perte de 160 000 emplois. Chiffre à comparer aux 500 000 chômeurs « chiffre officiel » du chômage pour l'année 2010.

Si les conditions des travailleurs tunisiens sont améliorées, il est probable que « *la semaine de vacance en Tunisie* » sera plus chère pour les touristes européens qui, eux-mêmes soumis à des plans de rigueur diminuant leurs capacités financières, se retourneront vers d'autres destinations plus compétitives

### **Conclusions**

La situation sociale en Tunisie risque donc de se détériorer si le gouvernement tunisien cherche à améliorer le pouvoir d'achat de ses concitoyens. Cette amélioration se traduira par une moindre compétitivité de la Tunisie et les multinationales comme les touristes risquent de désertir la Tunisie.

Cette situation pourrait créer une énorme frustration au sein de la population tunisienne qui pourrait remettre en cause la démocratisation. Les partisans de l'ancien régime pourraient profiter de cette occasion pour réinstaller un régime « fort »

Cet exemple tunisien montre que les règles actuelles du commerce international, c'est-à-dire la libre circulation des biens et des capitaux, la concurrence libre, etc. ne sont pas compatibles avec les objectifs de la révolution tunisienne.

C'est sans doute aussi le cas pour tous les autres pays en révolution au Maghreb et au Moyen Orient. Ce sera le cas en Chine quand « elle s'éveillera » à la démocratie.

La dérégulation totale des marchés des biens, services et capitaux joue contre la démocratie.

### **Quelles nouvelles règles pour le commerce international ?**

Ces nouvelles règles doivent servir les objectifs sociaux de plein emploi et de pouvoir d'achat et non simplement l'objectif de développement du commerce international et des profits des multinationales par la mise en compétition des travailleurs et des États.

Pour cela il faut établir un nouveau droit pour les nations : le « **droit au plein emploi** » de leur population, c'est-à-dire le droit de mettre en place pour les importations soit des quotas, soit des taxes, pour encourager et développer la fabrication locale de biens et de services pour la consommation locale et ainsi accroître l'emploi

Pour que ce « **droit au plein emploi** » ne pousse pas les nations à développer les productions pour l'exportation, il faut également instaurer « **le droit à la balance commerciale équilibrée** », c'est-à-dire que les échanges entre deux nations doivent être équilibrés et que tout pays a le droit de prendre des dispositions vis-à-vis d'un autre pays pour équilibrer ses échanges avec celui-ci.

Pour faire appliquer et respecter ces nouveaux droits, il faut une instance internationale, dépendante de l'ONU, qui sera chargé également d'arbitrer les désaccords commerciaux qui pourraient apparaître entre des nations.

Ces nouvelles règles seraient très favorables à la résolution des problèmes écologiques en encourageant les fabrications locales pour les consommations locales. Elles obligeront les nations ayant une trop grande dépendance extérieure en matière énergétique à trouver des solutions (économie et efficacité énergétique, énergie renouvelable, etc.) et donc à produire localement l'énergie dont elles ont besoin localement.

Ces nouvelles règles pour le commerce international sont-elles utopiques ? Absolument pas !

Ces nouvelles règles sont, en fait, celles qui ont été élaborées par 53 pays lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi qui s'est tenue du 21 novembre au 24 mars 1948 à la Havane d'où le nom de « charte de la Havane ». Parmi ces 53 pays figuraient les Etats-Unis, mais le gouvernement de ce pays ayant changé, ce dernier refusa sa ratification et plaïda pour une libre circulation totale des biens et services. C'est ainsi qu'apparurent le GATT puis l'OMC pour lesquels tout objectif social pour le commerce international avait disparu.

Il reste à la Tunisie à trouver le chemin pour faire valoir au niveau international ces nouveaux droits qui lui permettront de satisfaire sa population.

Sources : <http://www.ins.nat.tn/indexfr.php> <http://www.insee.fr/fr/> <http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/home.asp>  
<http://www.webmanagercenter.com/management/article-103748-eric-besson-a-la-rescousse-des-entreprises-francaises-en-tunisie>  
<http://www.webmanagercenter.com/management/article-103754-eric-besson-en-tunisie-pour-rassurer-les-entreprises-francaises>  
<http://www.webmanagercenter.com/management/article-103874-tunisie-tourisme-40-de-moins-dans-le-tourisme-c-est-160-000-emplois-de-moins>  
[http://www.wto.org/french/docs\\_f/legal\\_f/havana\\_f.pdf](http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/havana_f.pdf)

## **Comment résister à la remise en cause des associations citoyennes** *Didier Minot*

*(extraits de son exposé lors de la réunion publique ATTAC 92 à Montrouge le 7 avril)*

Face à une crise globale (économique, sociale, culturelle, démocratique, écologique) nous savons tous que le rôle des associations sera essentiel pour reconstruire une société à finalité humaine. Aujourd'hui, des centaines de milliers d'associations mènent sur le terrain des actions désintéressées, avec des objectifs de coopération, de solidarité, d'émergence d'autres modes de vie et de consommation, d'éducation citoyenne, d'action culturelle, de développement sportif. Plus la crise s'aggrave, plus les associations montrent qu'elles sont indispensables pour inventer un avenir de plus en plus incertain. Par exemple, avec l'aggravation récente de la crise avec la catastrophe nucléaire du Japon, beaucoup d'acteurs ressentent l'urgence de se tourner vers d'autres modèles de vie et de développement, d'autres raisons de vivre et d'agir.

Encore faut-il qu'elles ne soient pas, au moment même où s'affirme leur caractère indispensable, menacées par l'évolution des politiques publiques. Or, dans les 2 ans qui viennent, si nous n'obtenons rien, la vie associative connaîtra le sort que viennent de connaître les services publics : une remise en cause pure et simple au profit de logiques marchandes.

Cinq évolutions majeures menacent aujourd'hui les associations dans la poursuite de leur action et mettent en cause la survie d'un certain nombre d'entre elles :

- Les contraintes budgétaires de l'État et la RGPP (révision générale des politiques publiques) se traduisent par la remise en cause de très nombreux financements pour des actions contribuant aux biens communs sous diverses formes.
- Les charges nouvelles imposées aux collectivités et la suppression de la taxe professionnelle les conduisent tout naturellement à la remise en cause des aides aux associations et se traduisent par des ruptures de financement pour les associations.
- La réforme des collectivités, qui deviendra de plein effet en 2014 remet en cause la compétence générale des départements et des régions et l'impossibilité des cofinancements, ce qui conduit rapidement à l'instrumentalisation des associations dès lors qu'elles n'ont plus qu'un seul financeur. Ce qui est en jeu, c'est la capacité des associations à garder un regard critique, à innover, et à répondre à des besoins émergents non conventionnels.
- Cette réforme se traduit aussi par la remise en cause des différentes formes de concertation entre associations et collectivités (conseils de développement, intercommunalités de projet), ce qui rend beaucoup plus difficile l'élaboration de réponses communes aux enjeux de société.
- La modification du régime des subventions introduit par la circulaire Fillon du 18 janvier 2010 conduit à limiter les subventions, au-delà de 200 000 euros sur 3 ans, à la contrepartie d'une obligation de service public avec une stricte compensation financière. Elle conduit déjà de nombreuses collectivités à se désengager pour passer à des appels d'offres ou à remettre en cause des aides qu'elles accordent depuis longtemps.

Ces évolutions sont largement entamées depuis 20 ans, mais elles franchissent aujourd'hui un seuil décisif. La vie associative désintéressée est menacée dans son existence même, à très court terme. Seule est prise en compte la dimension commerciale, marchande des activités associatives. Les actions associatives désintéressées sont soit critiquées comme les distorsions de concurrence, soit convoitées comme des marchés potentiels.

Certaines associations parmi les plus importantes, largement acquises à des logiques de prestations, peuvent trouver leur compte dans cette évolution. Il n'en est pas de même des 120 000 associations qui ont de 1 à 10 salariés et des 800 000 qui ne mènent que des actions bénévoles et contribuent pour la plupart à des tâches essentielles pour l'intérêt général et la société.

Devant ces attaques frontales, **un collectif des associations citoyennes** s'est constitué pour élaborer des propositions alternatives, agir localement et lancer un débat sur le rôle des associations dans la société de demain. Il n'y aura pas de bonne réponse à la crise globale sans les associations citoyennes. Celles-ci doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle au service du développement des territoires et du bien commun.

Il est indispensable que certaines lois récemment adoptées soient remises en cause (à noter que l'assemblée des régions de France vient de demander l'abrogation de la loi portant réforme des collectivités territoriales).

**A nos lecteurs : nous sortirons en juin un numéro hors série d'angle d'attac 92, qui sera imprimé et diffusé par la poste (à l'intention en particulier de ceux de nos adhérents qui ne sont pas reliés à**

l'internet), et qui reprendra une sélection d'articles de janvier à mai 2011. Merci de donner votre avis pour signaler les articles qui vous ont le plus intéressés.

### **“50 ans après, l'Afrique”, livre de Tidiane Diakité. Notes de lecture de Jean-Louis Michniak**

L'auteur, Tidiane Diakité, agrégé et docteur en Histoire, 66 ans, enseignant d'origine Malienne, ayant exercé en Afrique et en France, était invité un matin, récemment, à la Radio (France Inter).

Cet ouvrage “50 ans après, l'Afrique”, 315 pages, édité par ARLEA –Diffusion Seuil, prix: 22 euros, est une belle surprise. De plus, ce fut pour moi un cadeau utile (présentant un autre regard sur ce continent). . . reçu à l'occasion de mon anniversaire!

Le livre de Tidiane Diakité “50 ans après, l'Afrique” est à lire, car il sort des “sentiers battus” sur ce sujet !

L'historien ne cache pas sa finalité: “ Faire prendre conscience aux Africains de la nécessité d'un regard franc et lucide sur eux-mêmes autant que sur autrui, en vue d'une introspection constructive, interroger l'Afrique et s'interroger sur l'Afrique...”

Il reconnaît volontiers que “l'Afrique est autant victime de ses laudateurs impénitents, parfois ignorants ou inconscients, d'autres fois coupables de cécité réelle ou feinte, que de ses ennemis déclarés.”

Très directement, il dit: “Si l'Afrique a besoin d'aide, elle a aussi besoin de vérité: vérité sur elle-même, vérité sur le monde, mais sans hypocrisie. On ne tirera pas l'Afrique de sa condition sans lucidité dans l'analyse et sans courage dans l'expression et l'action.”

L'auteur rappelle que « des hommes de grandes statures, originaires d'Afrique noire, ont brillé en France et dans le monde, apportant la preuve pour les Africains d'aujourd'hui que rien ne leur est impossible et qu'aucune fatalité ne les condamne à occuper les derniers rangs. Certes. Mais c'est bien le présent et le futur qui importent désormais. »

L'horizon des années 2025 en Afrique paraît plutôt inquiétant: “L'essor démographique entraînant le triplement de la population urbaine, conjugué aux insuffisances des performances économiques, présage une exacerbation des difficultés de tous ordres **sur un mode extrémiste** à l'intérieur des Etats.” Il s'interroge: “ **Que manque-t-il à l'Afrique pour être visible et audible ? De qui, de quoi est-elle victime ?** ”

Tidiane Diakité ne perd pas espoir: “L'Afrique est capable d'aller mieux et de s'en sortir par ses propres armes pour être cette terre d'avenir dont elle recèle toutes les potentialités... matérielles et humaines, de capacités dormantes qui ne demandent qu'à être réveillées . . .”

Tout en n'oubliant pas les méfaits de la colonisation, l'auteur affirme que “pour autant, nous ne pouvons pas nous dispenser, cinquante ans après, de “balayer” devant nos portes, objectivement, lucidement, avant de rejeter nos échecs sur le passé colonial”.

Parmi les maux connus qui étrangent l'Afrique, il y a la trop grande dépendance des économies vis-à-vis de l'extérieur, la corruption, “mal jusque-là incurable et qui dévore l'Afrique à petit feu”, l'insuffisance de l'éducation et de la formation “toujours pas perçues par nombre d'Etats africains comme priorité des priorités”, les dysfonctionnements des administrations (“un des aspects majeurs du mal africain”, la faible conscience de l'importance de la loi “élément fondateur du vivre ensemble, qui régit le comportement social, confère aux institutions leurs assises”, “manque d'efficacité “ de l'aide au développement dont l'Afrique a bénéficié depuis les indépendances . . .

Pour terminer mon propos enthousiaste sur ce livre écrit **sans complaisance aucune**, je cite cette remarque de l'historien: “Personne ne peut nier le pillage passé et présent de l'Afrique par les puissances étrangères, ni l'impact des réalités géographiques et physiques. Pour autant, dédouaner les Africains de leur part de responsabilité dans la persistance du sous-développement serait le meilleur moyen de les condamner au piétinement perpétuel”.

Dans son plaidoyer pour la renaissance de l'Afrique et un avenir meilleur, Tidiane Diakité ne fait pas que des constats ! Il se veut constructif et appelle à un changement de mentalité pour assurer de réelles avancées politiques, il fonde des espoirs dans notamment les mouvements associatifs.

Il énonce aussi plusieurs pistes pour la promotion de ce continent: à découvrir donc dans “ 50 ans après, l'Afrique” : il y a beaucoup de choses, et aussi beaucoup de bon sens .

### **Agenda**

**5 mai**                    **Montrouge**                    **Pour une fiscalité plus juste**  
*Réunion-débat ATTAC 92, avec Vincent Drezet,*  
**20 h 30, Maison des Associations, 105, avenue Aristide Briand**

**10 mai**                    **Paris 11ème**                    **Commémoration de l'abolition de l'esclavage**  
*débat autour de la situation sociale dans les DOM*  
*et les récentes luttes ultramarines, à l'initiative de la CGT, de SUD-Ptt*  
**13 H 30 AGECA, 177 rue de Charonne, M° Alexandre Dumas ou Philippe Auguste**  
Diffusion d'un film sur la Martinique, en présence de Gilbert Bissainte,  
représentant SUD PTT Gwa et membre du LKP - - - -  
Rens. <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1968>

**mardi 10 mai à 18h : Commémoration de l'abolition de l'esclavage** : rassemblement parisien autour du monument au général Dumas - pour exiger Honneur et Respect pour tous les Africains et Descendants d'Africains, ainsi que Réparations pour ce Mégacrise contre l'humanité que sont la traite négrière transatlantique et l'esclavage : Appel des Tambours contre l'oubli pour nos parents victimes de la traite négrière transatlantique et de l'esclavage - Hommage à Toussaint-Louverture, et tous les noirs esclavisés ainsi que Delgrès, Ignace, Solitude La Mûlatresse, Massoteau, Olympe de Gouge, Harriet Tubman, WEB Dubois etc.. Ouverture des archives des sociétés d'assurance, sucrières, maritimes et autres relatives à la traite négrière transatlantique. Mise en oeuvre d'une véritable politique de lutte contre tous les racismes et notamment contre le racisme négrophobe. Hommage et Réparation par la reconnaissance du rôle des africains et descendants d'africains dans la défense de la France. Remboursement de la dette contractée par la France vis à vis de Haïti, soit vingt et un milliards d'euros, lors de l'abolition de l'esclavage et de la proclamation de la république d'Haïti. Obtention d'un centre culturel dédié aux africains et descendants d'africains à Paris. Défense de la loi taubira du 10 mai 2001 par l'application de toutes ses dispositions notamment celles liées aux manuels scolaires et l'extension de dispositions permettant d'obtenir Réparations de ce Mégacrise contre l'humanité que sont l'esclavage et la traite négrière transatlantique comme pour tout autre crime contre l'humanité. - Lieu : place du général-Catroux, Paris 17è, Malesherbes devant le monument au général Dumas (fers brisés) puis dans le grand amphithéâtre du Centre universitaire Malesherbes 108 Blv Malesherbes, Paris 17è , M° Malesherbes - Rens 01 43 18 41 00 - <http://www.directmonde.fr> <http://www.fischer02003.over-blog.com/article-cent-soixante-deuxieme-anniversaire-49380624.html>

**mardi 10 mai 2011 à 18h une conférence-débat : « Altermondialisme et Architecture »** autour de la parution de l'ouvrage « Une stratégie altermondialiste », éditions La Découverte, janvier 2011 en présence de l'auteur Gustave Massiah - Lieu : École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, Amphi 11, 144 avenue de Flandre, Paris 19è, M° Corentin Cariou ou Crimée, Amphi 11 Rens. [secretariatcentresud@gmail.com](mailto:secretariatcentresud@gmail.com) : <http://www.paris-lavillette.archi.fr/centresud/>

**du samedi 14 au 29 mai 2011 partout en France - 11ème édition de la Quinzaine du Commerce Equitable** - LE temps fort de l'année qui permet aux organisations du secteur de promouvoir le commerce équitable via des manifestations organisées au niveau local et national (conférences, soirées, défilés de mode, petits déjeuners/brunchs/apéro équitables & solidaires, projections de films, actions pédagogiques dans les collèges/lycées, etc.). - Pour une consommation responsable et engagée porteuse de justice sociale, économique et environnementale ! A l'occasion de la 11ème édition de la Quinzaine du Commerce Equitable, les organisations de commerce équitable souhaitent s'associer à l'ensemble du mouvement de promotion d'une consommation responsable et engagée pour rappeler que consommer responsable c'est : s'engager pour défendre une production et une alimentation durable pour tous, remettre l'homme et l'environnement au centre de l'économie et des échanges, soutenir l'ensemble des producteurs d'ici et d'ailleurs en leur garantissant une juste rémunération. Retrouvez les contacts en région des autres acteurs de la consommation responsable sur le site [www.lemarchecitoyen.net](http://www.lemarchecitoyen.net) La Plate-Forme pour le Commerce Equitable, 61, rue de la Chapelle - Boîte n° 4 - 75018 Paris - Rens. [plate-forme@commerceequitable.org](mailto:plate-forme@commerceequitable.org) [www.quinzaine-commerce-equitable.fr](http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr) [www.commerceequitable.org](http://www.commerceequitable.org)

**Courrier des lecteurs : V. J. :** pour faire écho à ton numéro, je viens de voir ça : bluffant ET super-encourageant !!! <http://www.youtube.com/watch?v=qSRIX8zLy64>

## Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (Eric Thiébaud) ([web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org))

Président d'ATTAC 92 : Eric Colas [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)

Secrétaire : Michel Fenayon [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)

Vice-secrétaire : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

CNCL Attac Ile-de-France : Cécile Ganeval

Groupe communication : Hubert Guérinet, Christian Hamon, Cyril Pocréaux

Fichier : Nicolas Lasman, Jacques Pinoteau

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

### Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary

Clamart : Eric Colas

Antony : Cécile Ganeval; Benjamin Ball

Colombes : Bernard Kervella

Rueil-Malmaison : Cyril Pocréaux

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol

Courbevoie : Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru; Catherine Sindicas; Marjorie Gaudemer

Genevilliers : Nelly Viennot

## Bulletin d'adhésion 2011

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... Téléphone fixe

: ..... Mobile : .....

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : .....

**J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2010 la somme ( comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :**

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*

---

*Angle d'attac 6, rue Ledru-Rollin – 92150 Suresnes* Responsable de la publication : Eric Colas ([president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org))